

Lyxor Core UK Equity All Cap (DR) UCITS ETF - Dist

ACTION ■

REPORTING

Communication
Publicitaire

31/03/2024

Données clés (Source : Amundi)

Valeur Liquidative (VL) : **11,11 (GBP)**
Date de VL et d'actif géré : **28/03/2024**
Actif géré : **380,58 (millions GBP)**
Code ISIN : **LU1781541096**
Type de Réplication : **Physique**
Indice de référence :
100% MORNINGSTAR UK NR INDEX
Eligibilité : **Compte-titres, Assurance-vie**
Date du dernier coupon : **12/12/2023**
Derniers Coupons : **0,3300 (GBP)**
Date de la première VL : **27/02/2018**
VL de lancement : **10,00 (GBP)**

Objectif d'investissement

Le Lyxor Core UK Equity All Cap (DR) UCITS ETF - Dist est un exchange traded fund (ETF) conforme à la Directive UCITS. Il a pour objectif de répliquer la performance de l'indice Morningstar UK NR Index.

Les ETF Amundi sont des fonds d'investissement cotés en bourse qui procurent une exposition fidèle et bon marché à un indice de référence.

Indicateur de risque (Source : Fund Admin)



Risque le plus faible

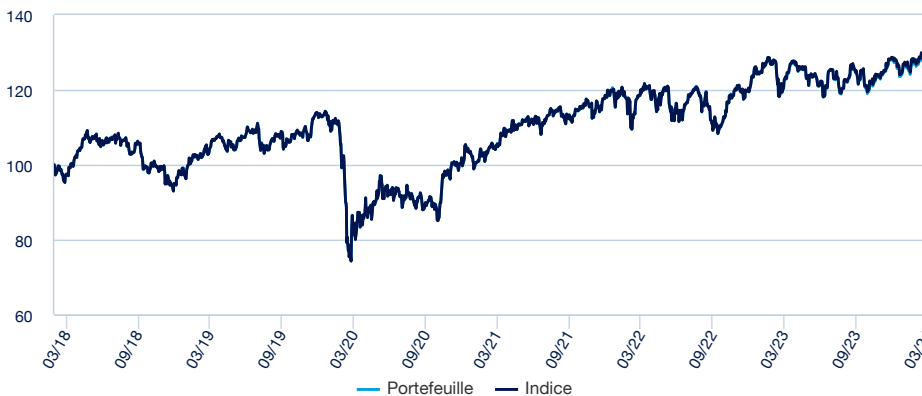
Risque le plus élevé

L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous gardez le produit pendant 5 ans. L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

« Les valeurs liquidatives techniques peuvent être calculées et publiées tout jour civil (à l'exception des samedis et des dimanches) qui ne soit ni un jour ouvré ni un jour de transaction. Ces valeurs liquidatives techniques n'ont qu'une valeur indicative et ne serviront pas de base pour l'achat, la conversion, le rachat et/ou le transfert d'actions. »

Performances (Source : Fund Admin) - Les performances passées ne préjugent pas des performances futures

Evolution de la performance (VL) * (Source : Fund Admin)



Indicateurs de risque (Source : Fund Admin)

	1 an	3 ans	Depuis le lancement *
Volatilité du portefeuille	11,35%	12,41%	16,42%
Volatilité de l'indice	11,28%	12,34%	16,41%
Tracking Error ex-post	0,34%	0,27%	0,20%
Ratio de sharpe	0,25	0,44	0,23

* La volatilité est un indicateur statistique qui mesure l'amplitude des variations d'un actif autour de sa moyenne. Exemple : des variations de +/- 1,5% par jour sur les marchés correspondent à une volatilité de 25% par an. L'indicateur Tracking Error mesure l'écart de rendement entre le fonds et l'indice

Performances glissantes * (Source : Fund Admin)

	Depuis le	1 mois	3 mois	1 an	3 ans	5 ans	10 ans
	29/12/2023	29/02/2024	29/12/2023	31/03/2023	31/03/2021	29/03/2019	-
Portefeuille	3,27%	4,84%	3,27%	7,87%	26,48%	27,06%	-
Indice	3,49%	4,89%	3,49%	8,29%	27,13%	27,70%	-
Ecart	-0,21%	-0,05%	-0,21%	-0,42%	-0,65%	-0,63%	-

Performances calendaires * (Source : Fund Admin)

	2023	2022	2021	2020	2019
Portefeuille	7,49%	1,19%	18,35%	-11,40%	18,46%
Indice	7,73%	1,24%	18,40%	-11,46%	18,54%
Ecart	-0,24%	-0,05%	-0,05%	0,06%	-0,07%

Les performances des ETF de distribution sont calculées en réinvestissant les dividendes dans la performance de l'ETF

* Source : Amundi. Les performances ci-dessus couvrent des périodes complètes de 12 mois pour chaque année civile. Les performances passées ne préjugent en rien des résultats actuels et futurs et ne sont pas garanties des rendements à venir. Les gains ou pertes éventuels ne prennent pas en compte les frais, commissions et redevances éventuels supportés par l'investisseur lors de l'émission et du rachat des parts (ex : taxes, frais de courtage ou autres commissions prélevés par l'intermédiaire financier...). Si les performances sont calculées dans une devise autre que l'euro, les gains ou les pertes éventuellement générés peuvent de ce fait être impactés par les fluctuations des taux de change (à la hausse comme à la baisse). L'écart correspond à la différence de performance du portefeuille et de l'indice.

ACTION ■

Données de l'indice (Source : Amundi)

Description de l'indice

Le Morningstar UK NR Index est conçu pour représenter la performance des actions des sociétés de larges, moyennes et petites capitalisations au Royaume-Uni. Ce marché représente environ 97% de la capitalisation boursière du Royaume-Uni ajustée du flottant.

Caractéristiques (Source : Amundi)

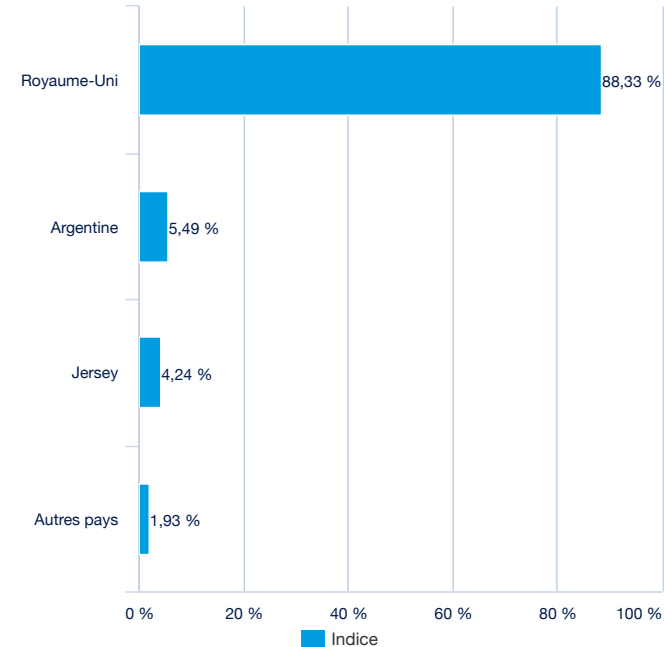
Classe d'actif : **Action**
Exposition : **Grande Bretagne (Europe)**

Nombre de valeurs : **253**

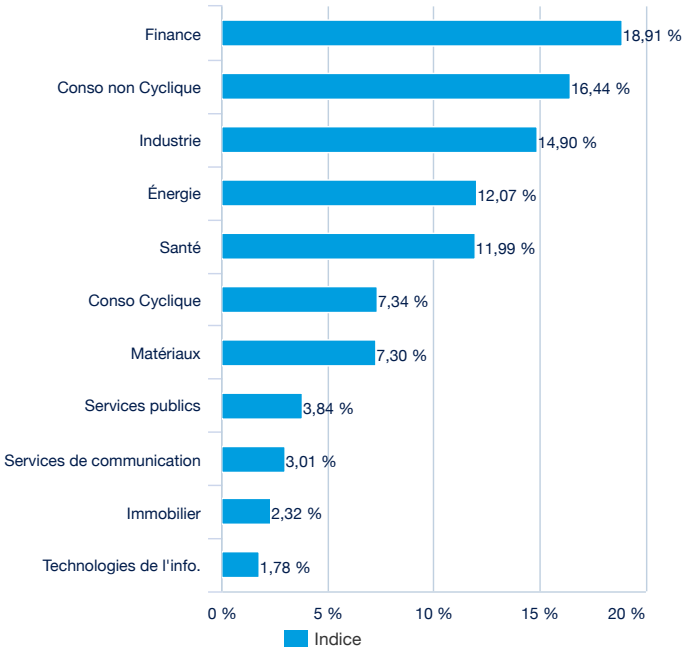
Principales lignes de l'indice (source : Amundi)

	% d'actifs (indice)
SHELL PLC	7,91%
ASTRAZENECA GBP	7,69%
HSBC HOLDING PLC GBP	5,49%
UNILEVER PLC (GBP)	4,62%
BP PLC	3,93%
GSK PLC	3,22%
DIAGEO PLC	3,04%
RELX PLC	3,00%
BRITISH AMER TOBACCO	2,50%
RIO TINTO PLC (GBR)	2,49%
Total	43,89%

Répartition géographique de l'indice (source : Amundi)



Secteurs de l'indice (source : Amundi)



ACTION ■

Caractéristiques principales de la part (Source : Amundi)

Forme juridique	SICAV de droit Luxembourgeois
Norme européenne	OPCVM
Société de gestion	Amundi Luxembourg SA
Valorisateur	SOCIETE GENERALE LUXEMBOURG
Dépositaire	SOCIETE GENERALE LUXEMBOURG
Commissaire aux comptes	PRICEWATERHOUSECOOPERS LUXEMBOURG
Date de création de la classe	27/02/2018
Date de la première VL	27/02/2018
Devise de référence de la classe	GBP
Classification AMF	Non applicable
Affectation des sommes distribuables	Distribution
Code ISIN	LU1781541096
Minimum de souscription marché secondaire	1 Part(s)
Périodicité de calcul de la VL	Quotidienne
Frais courants	0,04% (prélevés) - 26/09/2022
Durée minimum d'investissement recommandée	5 ans
Enveloppe fiscale	-
Clôture fiscale	Septembre
Teneur marché principal	SOCIETE GENERALE / LANG & SCHWARZ

Données de cotation de l'ETF (source : Amundi)

Place de cotation	Horaires de cotation	Devise	Mnémo	Ticker Bloomberg	iNAV Bloomberg	RIC Reuters	iNAV Reuters
Berne Exchange	9:00 - 17:30	CHF	LCUK	LCUK BW	-	LCUK.BN	-
Borsa Italiana	9:00 - 17:30	EUR	LCUK	LCUK IM	MSGBPNI	LCUK.MI	MSGBPNI
London Stock Exchange	9:00 - 17:30	GBP	LCUK	LCUK LN	LCUKGBIV	LYLCUK.L	LCUKGBIV
Deutsche Börse	9:00 - 17:30	EUR	LCUK	LCUK GY	MSGBPNI	LCUK.DE	MSGBPNI

Contact

Contact ETF vente

France & Luxembourg	+33 (0)1 76 32 65 76
Allemagne & Autriche	+49 (0) 800 111 1928
Italie	+39 02 0065 2965
Suisse (Allemand)	+41 44 588 99 36
Suisse (Français)	+41 22 316 01 51
UNITED KINGDOM (Retail)	+44 (0) 20 7 074 9598
UNITED KINGDOM (Instit)	+44 (0) 800 260 5644
Pays-Bas	+31 20 794 04 79
Pays Nordiques	+46 8 5348 2271
Hong Kong	+65 64 39 93 50
Espagne	+34 914 36 72 45

Contact ETF Courtiers

BNP Paribas	+33 (0)1 40 14 60 01
Kepler Cheuvreux	+33 (0)1 53 65 35 25

Contact Amundi

Amundi ETF
90 bd Pasteur
CS 21564
75 730 Paris Cedex 15 - France
Hotline : +33 (0)1 76 32 47 74
info@amundiETF.com

Contact ETF Capital Market

Téléphone	+33 (0)1 76 32 19 93
Bloomberg IB Chat	Capital Markets Amundi ETF Capital Markets Amundi HK ETF

Fournisseurs d'indices

Le compartiment n'est ni parrainé, recommandé, commercialisé ou promu par Morningstar, Inc. Morningstar s'abstient de toute déclaration et ne donne aucune garantie, expresse ou tacite, aux propriétaires du Compartiment ou à un quelconque membre du public quant à l'opportunité d'investir dans des titres en général ou dans le fonds en particulier, ou quant à la capacité de l'Indice Morningstar UK NR à reproduire la performance générale du marché des actions.

Le seul lien entre Morningstar et la société de gestion consiste en l'octroi d'une licence concernant :

(i) certaines marques et noms de service de Morningstar ;

et

(ii) l'Indice Morningstar UK NR qui est compilé, composé et calculé par Morningstar sans égard pour la société de gestion et pour le Compartiment.

Morningstar n'est nullement tenu de prendre en considération les besoins de la société de gestion ou des propriétaires du Compartiment lorsqu'il compile, compose ou calcule l'Indice Morningstar UK NR.

Morningstar ne peut être tenu pour responsable de, et n'a pas participé à, la détermination des prix et de la valeur du Compartiment, non plus qu'à la fixation de la date de l'émission ou de la vente - d'actions du Compartiment ou à la détermination ou au calcul de l'équation régissant la conversion du Compartiment en espèces. Morningstar n'est soumis à aucune obligation d'assurer l'administration, la commercialisation ou la négociation du Compartiment et décline toute responsabilité à ce propos.

Morningstar, Inc. ne garantit pas l'exactitude et/ou l'exhaustivité de l'Indice Morningstar UK NR, non plus que d'une quelconque donnée qu'il intègre, et Morningstar décline toute responsabilité quant à toute erreur, omission ou interruption affectant cet Indice.

Morningstar ne donne aucune garantie, expresse ou tacite, aux propriétaires ou utilisateurs du fonds ou à une quelconque autre personne physique ou morale, quant aux résultats que la société de gestion retirera de l'utilisation de l'Indice Morningstar UK NR ou de quelconques données incorporées dans celui-ci.

Morningstar ne donne aucune garantie, expresse ou tacite, et décline expressément toute garantie quant à la qualité marchande ou l'adéquation à un usage donné ou une finalité particulière de l'Indice Morningstar UK NR ou d'une quelconque donnée incorporée dans celui-ci. Sans préjudice de ce qui précède, Morningstar ne pourra en aucun cas être tenu pour responsable d'un quelconque préjudice du fait de dommages et intérêts spéciaux, indirects ou pour préjudice moral, ou de dommages et intérêts indirects (y compris pour un manque à gagner) même s'il a été avisé de la possibilité de tels dommages.

Avertissement

Le présent document est un document à caractère promotionnel et non de nature réglementaire.

Il appartient à chaque investisseur de s'assurer qu'il est autorisé à souscrire ou à investir dans ce produit.

Avant tout investissement dans ce produit, les investisseurs sont invités à se rapprocher de leurs conseils financiers, fiscaux, comptables et juridiques.

Lyxor Core UK Equity All Cap (DR) UCITS ETF est une SICAV de droit luxembourgeois inscrite sur la liste officielle des organismes de placement collectifs soumis à la surveillance de la Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF) au titre de la Partie I de la loi du 17 décembre 2010, conformément aux dispositions de la Directive UCITS (2009/65/EC).

Le produit est un compartiment de Lyxor Core UK Equity All Cap (DR) UCITS ETF qui a obtenu l'agrément de la CSSF et a fait l'objet d'une notification auprès de l'Autorité des Marchés Financiers en vue de sa commercialisation sur le territoire français.

Amundi Asset Management (« Amundi AM ») recommande aux investisseurs de lire attentivement la rubrique « Profil de risque » du prospectus et la rubrique « Profil de risque et de rendement » du Document d'information clé pour l'investisseur du produit (DICI).

Le DICI en langue française, ainsi que le prospectus en langue anglaise, peuvent être obtenus gratuitement sur info@amundiETF.com

L'attention de l'investisseur est attirée sur le fait que le prospectus n'est disponible qu'en version anglaise.

Le produit fait l'objet de contrats d'animation qui visent à assurer la liquidité du produit sur Euronext Paris, dans des conditions normales de marché et de fonctionnement informatique. Les parts ou actions de l'OPCVM coté (« UCITS ETF ») acquises sur le marché secondaire ne peuvent généralement pas être directement revendues à l'OPCVM coté. Les investisseurs doivent acheter et vendre les parts/actions sur un marché secondaire avec l'assistance d'un intermédiaire (par exemple un courtier) et peuvent ainsi supporter des frais. En outre, il est possible que les investisseurs paient davantage que la valeur nette d'inventaire actuelle lorsqu'ils achètent des parts /actions et reçoivent moins que la valeur nette d'inventaire actuelle à la revente. La composition actualisée du portefeuille d'investissement du produit est mentionnée sur le site www.amundiETF.com.

En outre la valeur liquidative indicative figure sur les pages Reuters et Bloomberg du produit et peut également être mentionnée sur les sites internet des places de cotation du produit. Il n'y a aucune garantie que l'objectif du fonds soit atteint. Le fonds peut ne pas toujours être en mesure de répliquer parfaitement la performance de l'indice. Le produit présente un risque de perte en capital. La valeur de remboursement du produit peut être inférieure au montant de l'investissement initial. Dans le pire des scénarii, les investisseurs peuvent perdre jusqu'à la totalité de leur investissement. L'indice mentionné dans le présent document (« l'Indice ») n'est ni parrainé, ni approuvé, ni vendu par Amundi Asset Management (« Amundi AM »). Amundi AM n'assumera une quelconque responsabilité à ce titre. L'exactitude, l'exhaustivité ou la pertinence de l'information provenant de sources externes n'est pas garantie, bien qu'elle ait été obtenue auprès de sources raisonnablement jugées fiables. Sous réserve des lois applicables, Amundi AM n'assume aucune responsabilité à cet égard.

Les éléments du présent document relatifs aux données de marchés sont fournis sur la base de données constatées à un moment précis et qui sont susceptibles de varier.

LE PRESENT DOCUMENT NE CONSTITUE PAS UNE OFFRE DE VENTE DE TITRES AUX ETATS-UNIS D'AMERIQUE. LE PRODUIT QUI Y EST DECRIT NE SERA PAS ENREGISTRE EN VERTU DU U.S. SECURITIES ACT DE 1933, TEL QUE MODIFIE (LE « U.S. SECURITIES ACT ») ET NE PEUT ETRE NI OFFERT, NI CEDE AUX ETATS-UNIS D'AMERIQUE, SANS AVOIR ETE PREALABLEMENT ENREGISTRE OU EXEMPTÉ D'ENREGISTREMENT EN VERTU DU U.S. SECURITIES ACT.

Ce document est destiné à être remis exclusivement aux investisseurs institutionnels, professionnels, qualifiés ou sophistiqués et aux distributeurs. Ne doit pas être remis au grand public, à la clientèle privée et aux particuliers au sens de toute juridiction, ni aux « US Persons ». Les investisseurs visés sont, en ce qui concerne l'Union Européenne, les investisseurs « Professionnels » au sens de la Directive 2004/39/CE du 21 avril 2004 « MIF » ou, le cas échéant au sens de chaque réglementation locale et, dans la mesure où l'offre en Suisse est concernée, les « investisseurs qualifiés » au sens des dispositions de la Loi fédérale sur les placements collectifs (LPCC), de l'Ordonnance sur les placements collectifs du 22 Novembre 2006 (OPCC) et de la Circulaire FINMA 08/8 au sens de la législation sur les placements collectifs du 20 Novembre 2008. Ce document ne doit en aucun cas être remis dans l'Union Européenne à des investisseurs non « Professionnels » au sens de la MIF ou au sens de chaque réglementation locale, ou en Suisse à des investisseurs qui ne répondent pas à la définition d'« investisseurs qualifiés » au sens de la législation et de la réglementation applicable.